CGV-030920

UNIVERSITÉ DE MONCTON

166^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 20 septembre 2003

de 8 h 30 à 11 h 55

Musée historique du Madawaska

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES

Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	Gaston Poitras	Extérieur des régions
Ludger Blier	Nord-Ouest	Dennis Savoie, président	Extérieur des régions
Mélanie Boudreau	Étudiante (Shippagan)	Christiane St-Pierre	Professeure (Shippagan)
Marcel Bujold	Extérieur du NB. (Carleton)	Invités et invitées	
Aubrey Cormier	Atlantique (I.P.É.)	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Benoit Couturier	Étudiant (Edmundston)	Paul-Émile Benoit, directeu Service des communicat	·
Paul D'Astous	Sud-Est		
Paul Deguire	Professeur (Moncton)	Armand Caron, vice-recteur	
Robert Després	Sud-Est	Nassir El-Jabi, vice-recteur Administration et ressou (VRARH)	,
Glenda Doucet-Boudreau	Atlantique (NÉ.)	, ,	O do IVI
Yvon Fontaine, recteur	U de M	Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG)	U de M
Édith Léger	Sud-Est	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Alida Léveillé-Brown	Nord-Est	secretaire à assemblee	Moncion
Pierre Losier	Étudiant (Moncton)	Truong Vo-Van, vice-recteur enseignement et recherc	
Yves Martin	Professeur (Edmundston)		

ABSENCES MOTIVÉES: Jean Brousseau, Jeannot Castonguay, Bernice Chiasson, Raymond Chiasson,

Jean-Guy Finn, Gilles J. Godbout, Roméo LeBlanc et Bélonie Mallet

TABLE DES MATIÈRES

2

		Page	
1.	OUVERTURE	4	
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT		
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION		
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE		
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.		
6.	CORRESPONDANCE	5	
	6.1 Lettre de Truong Vo-Van	5	
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-030621	5	
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)		
	8.1 (9.3) Étude de faisabilité : ajout d'unités de logement	5 5	
9.	RAPPORT DU RECTEUR		
10.	OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION		
11.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-030904		
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)	8	
	12.1 (3.1) Lettre de Michèle L. Caron	8 8 8 9	
13.	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT DU CONSEIL AU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES		
14.	NOMINATIONS - COMITÉS DU CONSEIL	9	
	14.1 Comité de placement 14.2 Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure 14.3 Comité de finance et Comité de vérification 14.4 Comité de gouvernance	9 9 9 10	
15.	RAPPORT SUR LES ADMISSIONS		
16.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-030822		
17.	AFFAIRES NOUVELLES		
18.	PROCHAINE RÉUNION		
19	CLÔTURE	10	

DOCUMENTS		11
Document A:	Ordre du jour	A(1)
Document B:	Lettre de Truong Vo-Van au président du CGV	B(1)
Document C:	Rapport du recteur	C(1-13)
Document D :	Objectifs de l'Équipe de direction	D(1-33)
Document E :	Lettre de Dennis Savoie au président de l'ABPPUM	E(1)
Document F:	Campagne majeure de financement	F(1-8)
Document G:	Politique de sélection d'une ou d'un chancelier	G(1-2)
Document H:	Nominations - Comités du Conseil	H(1-6)
Document I:	Rapport sur les admissions	I(1-7)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un R (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un P.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version <u>complète</u> ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 166° séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 8 h 34.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

En ce début d'année, le président invite les membres à avoir une pensée spéciale pour les professeurs, professeures, étudiants, étudiantes et le personnel afin que chacun apporte sa contribution pour le succès de cette année académique.

R: 01-CGV-030920

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par Édith Léger, propose :

« Qu'un vote de félicitations soit exprimé aux personnes suivantes : Louis-J. Robichaud, promu au grade d'Officier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur; Maurice Basque, admis au grade de chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques; Herménégilde Chiasson, nommé au poste de lieutenant gouverneur de la Province du Nouveau-Brunswick; Michel Bastarache, reçu les insignes de la Légion d'honneur de la France. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

Le président transmet ses remerciements au vice-recteur, Paul Albert, et à son équipe pour la réception de la veille.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

On ajoute les rubriques suivantes :

- < 12.4 Campagne majeure de financement
- < 14.5 Comité de gouvernance

À la rubrique 8.1, on devrait lire « information » au lieu de « décision ».

R: 02-CGV-030920

Benoit Couturier, appuyé par Gaston Poitras, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

5 **CGV-030920**

6. CORRESPONDANCE

6.1 Lettre de Truong Vo-Van

Voir le Document B, p. 1

Monsieur Vo-Van, dans sa lettre adressée au président du Conseil des gouverneurs, mentionne la raison principale de son départ de l'Université et exprime sa profonde gratitude à l'égard de l'Université, sa communauté, le président et les membres du Conseil des gouverneurs pour leur dévouement.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-030621

R: 03-CGV-030920

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Yves Martin, propose :

« Que le procès-verbal CGV-030621 soit adopté. »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)

8.1 (9.3) Étude de faisabilité : ajout d'unités de logement

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines résume la situation en ce qui concerne l'ajout d'unités de logement au Campus de Moncton. Comme suite à la dernière réunion du Conseil des gouverneurs, il a préparé un devis d'étude de la situation selon deux phases. La première, qui est déjà terminée, portait sur la définition du concept de résidence à construire, l'évaluation du concept et la soumission du projet à un architecte. La deuxième phase, qui est présentement entreprise, consiste à faire l'étude financière de la construction dont l'ouverture est prévue pour septembre 2005.

Aussi, des études de faisabilité pour l'ajout d'unités de logement aux campus d'Edmundston et de Shippagan ont été effectuées.

Pour le Campus d'Edmundston, le rapport indiquait une préférence pour des unités de type « cluster » pour un total de 30 lits. Toutefois, la résidence actuelle nécessite des réparations majeures et il y aurait possibilité de récupérer des locaux présentement occupés par une garderie. Ces locaux seraient transformés en studios. Le tout serait complété pour septembre 2005.

En ce qui concerne le Campus de Shippagan, l'étude démontre la nécessité d'ajout d'unités comprenant 24 lits. La construction est conditionnelle à un don minimal de 200 000 \$ et l'ouverture serait prévue pour septembre 2005.

Les analyses financières pour la construction de chacune de ces unités seront soumises à la prochaine réunion du Comité de finance.

8.2 (12.4) Politique d'appréciation des cadres supérieurs et administratifs

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que, à la dernière réunion, un membre avait soulevé le fait que la politique ne prévoyait pas de rétroaction de la part du personnel relevant du cadre. Pour élaborer cette politique, on s'était inspiré des documents d'autres institutions et ceux-ci ne contenaient rien d'équivalent à ce qui avait été demandé. Néanmoins, la Politique de l'Université a été révisée et une fiche pour les commentaires ou rétroaction a été incluse. La Politique sera en vigueur à titre d'essai dès cette année.

9. RAPPORT DU RECTEUR

Voir le Document C, p. 1-13

Le recteur présente le contenu de son rapport qui porte sur les volets suivants : a) les dossiers de développement (axe santé, fonds d'innovation de l'Atlantique, Parc scientifique, Institut de recherche sur les zones côtières, nouveaux programmes, laboratoires pour l'enseignement et la recherche, plan Dion, campagne de financement des années 2000, financement de l'ACDI); b) activités et divers dossiers et c) bilan des objectifs 2002-2003.

Il termine en soulignant qu'il y a des développements positifs à l'Université, mais que certains défis de taille demeurent, d'une part, au niveau de l'équilibre budgétaire et d'autre part, sur le plan des inscriptions dans certains campus. Aussi, l'agenda au niveau du vicerectorat à l'enseignement et à la recherche est relativement chargé et l'Université devra composer avec une situation d'intérim dans ce secteur en attendant la nomination d'une personne pour un mandat régulier.

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton demande si la personne qui occupera le poste de vice-recteur par intérim s'est engagée à ne pas se porter candidat au poste régulier.

Le recteur fait part qu'il y avait trois critères dans la sélection du vice-recteur par intérim dont l'un était que la personne ne serait pas candidate.

Un membre se renseigne à savoir la valeur de la contrepartie pour les projets du Fonds de l'innovation de l'Atlantique.

Selon le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, les sources de la contrepartie peuvent provenir du secteur privé ou du gouvernement. La valeur varie selon les projets.

R: 04-CGV-030920

Gaston Poitras, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport du recteur. »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

10. OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Voir le Document D, p. 1-33

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur présente les objectifs de l'Équipe de direction. Il souligne que ce sont les activités prévues pour l'année 2003-2004 dans le cadre du plan triennal 2002-2005. Il précise que le document renferme le contexte menant aux objectifs, les objectifs réunis autour de six thèmes ainsi que les moyens d'actions et enfin un résumé des travaux réalisés pendant l'année 2002-2003. Il tient à souligner l'appui de l'Équipe de direction dans l'élaboration de ce document.

La discussion qui s'ensuit soulève les points suivants.

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton félicite le recteur pour la qualité du document. Il se dit heureux de voir l'augmentation de la contribution gouvernementale au fonctionnement de l'Université; le gouvernement accuse un retard à ce chapitre par rapport à d'autres provinces. Il se dit étonné de voir une augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants et croit que c'est le fruit d'un travail remarquable de la part des responsables du recrutement. Il mentionne l'importance du plan de relève du corps professoral et souligne que le recrutement d'un personnel enseignant de qualité est souvent facilité par l'offre de bonnes conditions de travail. Quant à la politique de perfectionnement du personnel, il est d'accord avec ce projet et suggère qu'un nombre raisonnable de sabbatiques contribuent au perfectionnement des professeures et professeurs. En ce qui concerne la Politique d'appréciation des cadres, il apprécie voir ce genre de décision de la part de la direction et surtout le fait qu'il y aura une période d'essai pendant un an. Enfin, en ce qui concerne la formation et l'intégration des technologies à l'apprentissage et à l'enseignement, il indique que les professeures et professeurs s'y intéressent, mais ce qui ralentit un peu le processus pour le développement des cours en ligne, c'est qu'il n'y a pas encore de politique claire sur les droits d'auteur.

10. OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION (suite)

Le recteur clarifie que l'apprentissage continue vise le personnel autre que les professeures et professeurs puisqu'il y a déjà des mesures en place dans leur cas. Par rapport à l'intégration des technologies, il comprend la préoccupation du corps professoral en ce qui concerne les droits d'auteur. En fait, le phénomène technologique se développe très rapidement et le droit est un peu à la remorque. Le tout se précisera au fur et à mesure des années.

Le représentant des étudiantes et étudiants du Campus de Moncton demande si, compte tenu du fait que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé le financement aux universités pour les prochaines années, l'Université a l'intention de faire des projections des droits de scolarité pour la même période.

Le recteur explique que la difficulté de faire des projections provient du fait qu'il y a trop de facteurs inconnus pour les années à venir.

Le représentant des professeures et professeurs du Campus d'Edmundston félicite l'Équipe de direction pour le document et surtout pour les moyens d'actions qui sont bien détaillés. Il souligne toutefois que le moyen d'action relativement à la création d'une nouvelle catégorie de professeur va à l'encontre des conventions collectives.

Le recteur indique que l'Équipe de direction en est consciente et que ceci est un objectif à atteindre lors des négociations des conventions collectives.

Un membre souligne la qualité du document et commente à l'effet que le document n'indique pas comment le suivi sera assuré et que certains objectifs sont plus mesurables que d'autres.

Quand au suivi, le recteur mentionne qu'un document de gestion est élaboré selon lequel on indique qui est responsable ainsi que l'échéancier visé. De plus, selon le recteur, certaines données quantitatives existent dans d'autres documents tel que le Plan triennal de recrutement, etc.

R: 05-CGV-030920

Aubrey Cormier, appuyé par Marcel Bujold, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte les objectifs triennaux (2002-2005) de l'Équipe de direction de l'Université de Moncton - Année universitaire 2003-2004. »

Vote sur R05 Pour 14 Abstentions 3 ADOPTÉE

11. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-030904

R: 06-CGV-030920

Marcel Bujold, appuyé par Édith Léger, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CEX-030904.»

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

Pause de 10 h 25 à 10 h 40.

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)

12.1 (3.1) Lettre de Michèle L. Caron

Voir le Document E, p. 1

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton se renseigne à savoir si le président a répondu à la lettre de Madame Caron. Le président mentionne qu'une réponse a été adressée au président de l'ABPPUM. Comme cette lettre n'a pas encore été reçue, le représentant demande qu'elle soit lue, ce qui est fait par la secrétaire générale.

12.2 (9) Campagne majeure de financement

Voir le Document F, p. 1-8

Le recteur souligne qu'à la dernière réunion, la firme Ketchum avait présenté les résultats de l'étude de marché philanthropique. Le Conseil s'était dit d'accord à ce que l'Université poursuive le travail. Depuis, on a travaillé à la structure de la campagne. Elle comprendra un nombre d'employés rémunérés et le cabinet de la campagne composé de bénévoles. Le recrutement de bénévoles est déjà amorcé et on prévoit le terminer vers la fin novembre. Il présente ensuite le budget sur 10 ans de la campagne et explique que les dépenses sont plus axées sur les trois premières années. Il précise que le financement de la campagne proviendra à même les revenus de celle-ci c'est-à-dire le rendement sur le placement des dons et 6 pour cent des revenus des dons pour les nouvelles constructions. L'objectif de la campagne est de 25 M \$.

R: 07-CGV-030920

Marcel Bujold, appuyé par Paul D'Astous, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget de la Campagne majeure de financement 2003-2013 dont l'objectif est de 25 millions ainsi que les critères d'attribution et d'utilisation des fonds. »

Le recteur ajoute que la partie silencieuse de la campagne se fait avant l'annonce publique. Une stratégie de communication est en voie de développement.

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

12.3 (5.1) Comité consultatif sur le développement

Le recteur indique que ce Comité a comme attributions principales de veiller à ce que la gestion des fonds se fasse selon la politique de placement de l'Université. Après avoir parlé à quelques membres du Comité, ils sont d'accord qu'il est difficile de maintenir à la fois les activités du Comité et celles de la Campagne majeure de financement.

R: 08-CGV-030920

Édith Léger, appuyée par Gaston Poitras, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs suspende les travaux du Comité consultatif sur le développement pendant la période de la Campagne de financement dans le contexte que les gens impliqués dans ce Comité soient invités à participer à la Campagne. »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

12.4 (10.2) Vice-doyen de la Faculté des sciences

R: 09-CGV-030920

Yvon Fontaine, appuyé par Robert Després, propose :

« Que **Christian Kant** soit nommé au poste de vice-doyen de la Faculté des sciences pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2008. »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

12.5 (12) Politique de sélection d'une ou d'un chancelier

Voir le Document G, p. 1-2

R: 10-CGV-030920

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Glenda Doucet-Boudreau, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte la Politique de sélection d'une ou d'un chancelier. »

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

13. REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT DU CONSEIL AU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES

Le mandat du représentant du Conseil des gouverneurs au Comité de sélection des grades honorifiques est échu. Selon la pratique, puisque c'est le Sénat académique qui nomme les membres à ses comités, le Conseil suggère deux noms au Sénat.

R: 11-CGV-030920

Yves Martin, appuyé par Édith Léger, propose :

« Que les noms de **Dennis Savoie** et **Alida Léveillé-Brown** soient proposés au Sénat académique pour siéger au Comité ce sélection des grades honorifiques. »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

14. NOMINATIONS - COMITÉS DU CONSEIL

Voir le Document H, p. 1-6

14.1 Comité de placement

R: 12-CGV-030920

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par Ludger Blier, propose :

« Que Paul D'Astous soit nommé au Comité de placement. »

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

14.2 Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure

R: 13-CGV-030920

Édith Léger, appuyée par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que **Aubrey Cormier** soit nommé au Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure.»

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

14.3 Comité de finance et Comité de vérification

R: 14-CGV-030920

Édith Léger, appuyée par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que **Marcel Bujold** soit nommé au Comité de finance et au Comité de vérification. »

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

CGV-030920

14.4 Comité de gouvernance

R: 15-CGV-030920

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Glenda Doucet-Boudreau, propose :

« Que les nominations au Comité de gouvernance soient remises à la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs. »

Vote sur R15 unanime ADOPTÉE

15. RAPPORT SUR LES ADMISSIONS

Voir le Document I, p. 1-7

Le recteur explique les statistiques d'inscriptions et souligne le progrès sur 10 ans par rapport aux cycles supérieurs et celui au premier cycle depuis l'année 1996-1997. Ces données ne tiennent pas compte des inscriptions à temps partiel.

Les membres demandent des renseignements par rapport à l'effet de la double cohorte en Ontario sur les inscriptions et ce qui explique la baisse des inscriptions en foresterie.

Selon le recteur, la double cohorte n'a pas eu d'impact sur les universités francophones hors-Ontario. La capacité d'accueil pour les francophones en Ontario était suffisante. Par rapport à la foresterie, c'est une tendance vers la baisse dans l'ensemble des universités du Canada. Aussi, il y a moins d'étudiantes et d'étudiants provenant de la province de Québec. Enfin, il y a peut-être certains ajustements à faire au niveau du recrutement et le Campus d'Edmundston suit cette situation de près.

Un membre souligne que les compagnies embauchent moins en raison de la situation très difficile en foresterie durant les dernières années. Il indique qu'il y a lieu de faire une planification parce qu'il y a risque de faire face à une pénurie de personnel compétent dans ce domaine dans quelques années.

16. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-030822

Les suivis du Sénat académique ont été traités lors des rapports du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et du recteur.

17. AFFAIRES NOUVELLES

Le président souhaite bonne chance à Monsieur Truong Vo-Van dans son nouveau poste. Son départ laisse un grand vide à l'Université. Il le remercie de sa grande contribution et espère que Monsieur Vo-Van demeurera un ambassadeur de l'Université.

18. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le samedi 6 décembre à 9 h à Moncton, précédée du souper de Noël le 5 décembre.

19. CLÔTURE

La séance est levée à 11 h 55.	
Contresigné le	Dennis Savoie, président
	Colette Landry Martin, secrétaire générale